

contraires au présent acte, seront et sont par le présent abrogés ; pourvu toujours, que Proviso.
toutes personnes qui sont maintenant étudiants pourront être nommées avocats,
procureurs ou praticiens en loi dans chaque district, conformément aux actes abrogés
par le présent, jusqu'à ce que les conseils soient établis conformément à cet acte.

XL. Et qu'il soit statué, que le présent acte est un acte public.

Acte public.

CEDULE No. 1.

(A laquelle il est référé dans l'acte ci-dessus.)

PROVINCE DU CANADA, }
DISTRICT DE }

A tous ceux qui ces présentes verront, salut :

Nous, soussigné, bâtonnier du barreau du Bas-Canada, section du district de
conformément aux dispositions du statut provincial, passé dans la _____ année du
règne de Sa Majesté, Victoria, chapitre _____ intitulé : *Acte pour l'incorporation du*
barreau du Bas-Canada, vu le certificat à nous délivré par trois (ou plusieurs, suivant
le cas) des examinateurs de la dite section, en date du _____, constatant que A. B.,
natif de _____, au désir du dit acte, après une cléricature régulière, tel que prescrit
par la loi, a subi devant eux, le _____ jour de _____ l'examen requis pour être
admis dans l'ordre des avocats, et que d'après cet examen il a été trouvé digne et
qualifié sous tous les rapports à obtenir cette admission, lui avons donné et octroyé, et
par le présent lui donnons et octroyons, aux termes du dit acte, le présent diplôme, lui
conférant le droit de pratiquer comme avocat, conseil, procureur, solliciteur et praticien
en loi dans toutes les cours de justice du Bas-Canada.

Donné en la cité (ou ville) de _____, sous notre seing et le sceau de notre
section, et le contre-seing de notre secrétaire, le _____ jour du mois _____, en
l'an de notre Seigneur, mil huit cent _____

(Signé,)

C D.,
Bâtonnier.
E. F.,
Secrétaire.

[L.S.]

CÉDULE No. 2.

PROVINCE DU CANADA, }
DISTRICT DE }

Au bâtonnier et aux membres du conseil du barreau du Bas-Canada, section du
district de _____

A. B. écuyer, syndic, élu pour la section du barreau du Bas-Canada, appelée section
du district de _____, informe par le présent la dite section que C. D., écuyer, un
des _____